



P1-2023- Animer des espaces de discussion sur le travailler ensemble.

Argumentaire

La qualité des relations interindividuelles est un atout pour une conduite de l'activité fluide au sein des organisations de travail privées ou publiques. Cette question se révèle encore avec davantage d'acuité après la période de crise sanitaire qui a vu se déliter, par contrainte, les collectifs de travail.

Le retour à des usages de travail s'est accompagné, dans nombre d'organisations, de la mise en place de différentes formes de télétravail. Télétravail qui contribue, par sa nature même à éloigner le salarié, l'agent de son équipe, son service, son manager.

Par ailleurs, l'actualité montre la perdurance d'un mal être au travail récurrent, conduisant à des arrêts ou/et des ruptures anticipées des contrats de travail.

Dans ces contextes, tendre à l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) se doit d'être prioritaire pour l'entreprise et ses acteurs.

Parmi les outils à disposition des organisations de travail, les *espaces d'écoute et de discussion* se révèlent opérationnels, en redonnant une place d'acteurs aux opérateurs et leurs managers.

Les espaces de discussion

Les espaces de discussion sont des espaces collectifs qui permettent une discussion centrée sur l'expérience de travail et ses enjeux, les règles de métier, le sens de l'activité, les ressources, les contraintes. Leur objectif est de permettre aux salariés de s'exprimer, de partager ensemble sur ce qui fait leur quotidien, leurs conditions de travail, leurs relations, d'analyser les écarts et les dysfonctionnements afin de trouver, au sein des collectifs, des propositions d'amélioration et des références partagées, d'améliorer si besoin les ambiances sociales. Il s'agit de construire ensemble.

Ce qui est exprimé, synthétisé dans les groupes doit permettre de produire une analyse plus transversale et des préconisations d'évolution.

Les espaces de discussion sur le travailler ensemble s'inscrivent dans le quotidien, le tangible.

Conditions de réalisation

- La mise en place des espaces est précédée de rencontres avec l'organisation pour avoir des informations organisationnelles et relationnelles permettant d'obtenir des clés de compréhension du contexte.
- La participation des personnels doit être volontaire.
- Les groupes sont composés de 5 à 12 personnes et se tiennent sur le site de l'entreprise ou de l'établissement.

Méthodologie

Le principe méthodologique repose sur de l'entretien collectif construit où le travail et son activité, sont au centre de l'intervention. Les espaces de discussion fonctionnent, selon les outils développés par l'ANACT mais aussi avec la Psychodynamique du travail, à laquelle les intervenants sont formés.

Coût et modalités de réalisation

- Chaque séance est d'une durée de 2h à 2h30 pour un coût unitaire de 300€ HT.
- Leur nombre prévisionnel est fixé après une étude de la demande avec le commanditaire.
- Une convention de prestation est adressée après acceptation du devis.

Pour toute information complémentaire, nous contacter par mail contact@latitude4929n.com ou par téléphone auprès de la consultante référente 06 87 36 05 58